

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LA RÉUNION INTERNATIONALE DE L'ONU À L'APPUI DU PROCESSUS DE PAIX ISRAÉLO-PALESTINIEN S'OUVRE SUR L'APPEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL À UNE REPRISE SANS DÉLAI DES NÉGOCIATIONS

Elle examine, à Bruxelles, le rôle que peut jouer l'Europe pour promouvoir un règlement

(Reçu d'un fonctionnaire de l'information)

BRUXELLES, 28 juin – La Réunion internationale des Nations Unies à l'appui du processus de paix israélo-palestinien s'est ouverte mardi, à Bruxelles, par un message du Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, appelant les Israéliens et les Palestiniens à une reprise sans délai et sans conditions des négociations.

Convoquée à l'initiative du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, cette Réunion de deux jours a pour but de contribuer aux efforts internationaux en faveur de la paix en examinant le rôle que peut jouer l'Europe pour relancer le processus de négociations et en vue d'une solution prévoyant deux États.

À l'ouverture des travaux, le Président du Comité, M. Abdou Salam Diallo, a noté que cette Réunion se tient à un moment où l'Autorité palestinienne, en réponse à l'enlisement des négociations avec Israël, a entrepris une vaste campagne pour obtenir la plus large reconnaissance possible de l'État palestinien, tandis qu'Israël poursuit unilatéralement sa politique « du fait accompli » sur le terrain.

Lors de ces deux journées de travaux, les participants examineront les efforts entrepris par l'Europe au cours des 20 dernières années pour promouvoir la paix. Ils s'intéresseront également aux initiatives politiques européennes et au rôle que peuvent jouer les parlementaires et la société civile dans le processus de paix.

Au cours de la séance d'ouverture, les délégations ont entendu les déclarations du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et du Représentant adjoint de l'Union européenne pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, M. John Gatt-Rutter.

Se sont également exprimés, ce matin, la Déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union européenne, Mme Leila Shahid, et le Directeur général adjoint de la Direction générale des affaires multilatérales et de la mondialisation au Ministère belge des affaires étrangères, M. Michel Goffin.

SÉANCE D'OUVERTURE

Dans un message lu par le Coordonnateur spécial adjoint des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnateur résident des Nations Unies et Coordonnateur des opérations humanitaires pour le Territoire palestinien occupé , M. Maxwell Gaylard, le <u>Secrétaire général de l'ONU</u>, M. BAN KI-MOON, a exprimé sa grande inquiétude face à l'absence de progrès dans le processus de paix israélo-palestinien, et ce, à moins de trois mois de l'échéance fixée en septembre prochain pour la réalisation d'un accord sur la question du statut permanent et pour l'achèvement du plan de deux ans de l'Autorité palestinienne pour l'édification de l'État palestinien.

Soulignant l'importance de principes fondamentaux concernant les frontières et les dispositions de sécurité, ainsi que les idées exprimées par le Président américain Barack Obama lors de son discours du 19 mai 2011, M. Ban Ki-moon a appelé les parties à une reprise sans retard et sans conditions des négociations. Il a également exprimé l'espoir que le Quatuor puisse contribuer à cette dynamique lors d'une prochaine réunion au niveau des chefs de délégation.

Dans son message, le Secrétaire général de l'ONU a réaffirmé son soutien à l'action menée pour aboutir à l'unité des Palestiniens et a appelé les donateurs à demeurer mobilisés. Le maintien de la participation des donateurs peut pousser à la modération, renforcer la sécurité, redonner espoir, aider à la reconstruction de Gaza et renforcer l'unité palestinienne, a-t-il souligné. Il conclut en estimant que la communauté internationale doit contribuer aux efforts menés pour ramener les parties à la table des négociations et en rappelant qu'il n'y a pas de temps à perdre.

M. MICHEL GOFFIN, <u>Directeur général adjoint de la Direction générale des affaires multilatérales et de la mondialisation au Ministère belge des affaires étrangères</u>, a fait observer que l'Union européenne et ses États membres font partie des principaux bailleurs de fonds en investissant chaque année environ un milliard d'euros dans le territoire occupé. Ces investissements s'accompagnent de la conviction qu'une solution négociée entre Israël et la Palestine contribuera à la croissance économique et au bien-être social dans la région, a-t-il ajouté.

Il a souligné que la situation économique et sociale de la population de Gaza, ainsi que la liberté de mouvement en Cisjordanie, territoire occupé, demeuraient préoccupantes pour le Belgique. En tant que représentant d'un État membre, M. Goffin a rappelé que l'Union européenne avait toujours adopté une position de principe fondée sur le respect du droit international et tenant compte des préoccupations de toutes les parties au conflit. Cette position est considérée par beaucoup comme une composante nécessaire des négociations en faveur de la paix, a-t-il estimé. Le représentant de la Belgique a encore précisé que son pays considère que des mesures unilatérales ne peuvent en aucun cas mener à une solution. Il a appelé à la promotion d'un accord de paix qui irait vers un État opérationnel pleinement reconnu et Israël et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

M. JOHN GATT-RUTTER, Représentant adjoint de l'Union européenne pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, ainsi que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine dans le Proche-Orient, a fait remarquer que les attentes vis-à-vis de l'Union européenne étaient nombreuses et il a rappelé que le cœur de la politique européenne au Moyen-Orient est la création d'un État palestinien et la fin du conflit israélo-palestinien. « Nous parlons de sécurité et de relations de bon voisinage, de question de justice pour les Palestiniens et de sécurité pour les Israéliens », a-t-il déclaré. Notant le manque de dialogue, il s'est dit très préoccupé par le statu quo sur le terrain et a émis le souhait que les parties en arrivent à un dialogue véritable en tenant compte de la position exprimée par chacune d'elles.

Soulignant à son tour le récent discours de M. Obama, M. Gatt-Rutter a exprimé l'espoir que le Quatuor sera en mesure d'adopter cette position en tant que position de référence qui permettra de faire avancer les négociations. « La force du Quatuor est tributaire de sa composition », a-t-il toutefois précisé, appelant à une réunion rapide et à une

déclaration qui permette aux parties de travailler. « Nous savons que la date butoir en septembre prochain va être dépassée et il y a d'autres échéances », a-t-il déclaré, demandant aux parties de reprendre des négociations de bonne foi en tenant compte des mandats existants et en les décourageant d'adopter toute mesure unilatérale.

M. ABDOU SALAM DIALLO, <u>Président du Comité pour l'exercice des droits</u> <u>inaliénables du peuple palestinien</u>, a estimé que l'Union européenne, en tant que membre essentiel du Quatuor, doit davantage faire entendre sa voix sur la question de la Palestine, comme l'a suggéré la Haut-Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Mme Catherine Ashton. Il a ajouté que le Comité souscrit entièrement aux paramètres établis par l'Union européenne qui ont été présentés au Conseil de sécurité le 21 avril 2011, s'associant également à l'appel lancé par l'Union européenne en faveur d'une reprise urgente de négociations directes en vue d'un règlement global dans tous les domaines.

Le Comité estime que les négociations devraient aboutir à la création d'un État de Palestine souverain qui vivrait dans la paix et la sécurité aux côtés de l'État d'Israël sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe, a rappelé son Président. Dans ce contexte, M. Diallo a salué les offres faites récemment par la France et l'Italie visant à promouvoir le dialogue. « Seule une action concertée permettra de vaincre la politique d'obstruction d'Israël », a-t-il ajouté. Il a encore exprimé le souhait que le Plan de développement national palestinien pour la période 2011-2013 puisse rencontrer le même soutien européen que le Plan Fayyad visant à asseoir les fondements institutionnels et infrastructurels d'un État indépendant.

Mme LEILA SHAHID, <u>Déléguée générale de la Palestine auprès de l'Union</u> <u>européenne, de la Belgique et du Luxembourg</u>, a salué le travail du Comité depuis plus de 30 ans et a insisté sur la volonté de la société civile arabe de faire partie de la communauté mondiale. Les Palestiniens négocient depuis 20 ans, d'abord sur une base multilatérale puis bilatérale, frappant à toutes les portes, a-t-elle insisté, précisant qu'il ne pouvait y avoir de négociations sans date limite tandis que la situation sur le terrain se détériore avec la poursuite de la construction de nouvelles colonies de peuplement. S'agissant du Quatuor, elle a fait observer qu'un des partenaires est l'occupant qui refuse ses obligations aux yeux du droit international.

Saluant l'aide généreuse de l'Union européenne, Mme Shahid a rappelé que les Palestiniens avaient développé un plan d'action qui avait permis de créer sous occupation des institutions reconnues par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. « Pourquoi continuer à investir s'il n'y a pas de souveraineté et tout ce qui permet de créer une autonomie? », a-t-elle interrogé. Mme Shahid a assuré qu'en septembre prochain, la démarche de la Palestine ne sera pas unilatérale mais qu'il s'agit de l'exercice du droit inaliénable de tout peuple, à être reconnu, et ce, sur la base des frontières de 1967, a-t-elle précisé.

Les représentants du Mouvement des pays non alignés et de l'Organisation de la Conférence islamique ont ensuite salué le soutien de l'Union européenne aux efforts des Palestiniens et ont encouragé les pays membres de l'Union européenne à aider la Palestine dans ses efforts visant sa comme État souverain et indépendant et membre des Nations Unies reconnaissance comme état membres de l'Organisation des Nations Unies. La représentante de la Chine, rappelant que son pays avait reconnu la Palestine, a appelé la communauté internationale à contribuer à l'émergence d'un État palestinien en tant qu'élément d'une paix juste et durable.

Les participants poursuivront leurs travaux, cet après-midi à 15 heures, en séance plénière pour examiner le bilan des efforts déployés par l'Europe pour promouvoir la paix israélo-palestinienne.

* *** *